

Le budget

Toujours dans le but d'un meilleur contrôle des dépenses, certaines initiatives de gestion seront mises de l'avant. L'aide financière versée par le gouvernement fédéral à une entreprise sera remboursable selon des modalités plus rigoureuses au lieu d'équivaloir à une subvention pure et simple.

Le gouvernement poursuivra son objectif de privatisation des entreprises où sa présence n'est plus nécessaire.

Conformément à cet objectif, nous vendrons nos actions dans Télésat Canada, Nordion International Inc. et Theratronics International. Nous privatiserons Petro-Canada et ceci se fera sur une base de cinq ans.

Certaines sociétés et organismes d'État seront dissous, tels que la Corporation Place du Havre, la Société canadienne des brevets et d'exploitation Ltée et l'Office canadien des provendes.

Finalement, un certain nombre de mesures additionnelles à celles annoncées en décembre dernier et qui devraient permettre de réaliser des économies de l'ordre de 2.8 milliards de dollars au cours des cinq prochaines années sont prévues dans le Budget. Elles permettront de réduire davantage ces frais d'administration tout en rendant sa gestion plus efficace.

Somme toute, ces mesures permettront d'économiser 2.8 milliards de dollars en 1990-1991 et 3.3 milliards de dollars en 1991-1992. Ajouté aux compressions des dépenses et des initiatives de gestion de décembre 1989, les économies totales s'élèvent à 3 milliards en 1990-1991 et 3.8 milliards de dollars en 1991-1992. Sur l'ensemble de la période allant de 1990-1991 à 1994-1995, les économies cumulatives s'élèvent à plus de 19 milliards de dollars.

Monsieur le Président, ce Budget répond aux attentes de la population canadienne. Il prévoit la réduction du déficit fédéral de façon intelligente et ne comporte pas d'impôts nouveaux, comme on nous l'avait demandé.

Bien sûr, la mise en oeuvre de ce plan de contrôle des dépenses exigera de la patience et de la compréhension de la part de tous les Canadiens et, peut-être en particulier, de la part de ceux qui sont les plus responsables de la situation que nous vivons actuellement et qui jusqu'à maintenant n'ont fait que continuer à exiger des augmentations de toutes sortes. Ces mêmes gens ne devraient pas oublier les expériences vécues au début des années 1980 quand l'inflation était galopante. Il faut éviter à tout prix de revivre le désespoir, la perte de confiance et les difficultés personnelles entraînés par les taux d'intérêt de 20 p. 100 et plus que nous avait valu cette inflation effrénée.

Combien d'entreprises ont dû fermer leurs portes parce qu'étouffées par des coûts exorbitants pour financer des inventaires stagnants. Combien de Canadiens ont perdu leur emploi à la suite de ces fermetures. Combien de Canadiens ont perdu le fruit de nombreuses années d'épargne investie dans des maisons perdues, ne pouvant rencontrer des taux hypothécaires à près de 25 p. 100. Oui, plusieurs Canadiens n'oublieront jamais cette période et c'est pourquoi aujourd'hui les Canadiens peuvent mieux comprendre les raisons pour lesquelles nous devons résoudre dès maintenant les problèmes de l'inflation et du déficit. Cela nous permettra d'établir un avenir de sécurité et de prospérité sur des bases solides.

• (1650)

Pour y parvenir, nous devons poursuivre nos politiques clairement marquées du sens de la responsabilité financière et économique, qui permettront de réduire l'inflation et d'instaurer des conditions plus favorables à une baisse des taux d'intérêt.

Notre ministre des Finances continue dans son Budget, non pas à prendre des mesures faciles ou populaires, mais de suivre la politique qui est la meilleure pour le pays.

M. Gauthier: Monsieur le Président, je veux bien croire que des députés conservateurs sont obligés de défendre leur ministre des Finances, mais d'utiliser une défense aussi faible que de dire qu'il fait son possible me paraît un moyen de décourager toute personne qui veut bien voir dans ce Budget la vérité.

D'abord, c'est un budget totalement fallacieux et trompeur, et de la part du ministre, pour nous, il nous apparaît qu'il abandonne ses responsabilités et transfère le fardeau de la dette aux provinces.

En refillant son déficit aux provinces, le ministre affectera les pauvres et les gens moins nantis du Canada, et touchera aussi aux programmes d'éducation comme on le sait, qui sont touchés par les paiements de transfert du fédéral envers les provinces.

Le ministre des Finances qu'il défend a fait augmenter le taux d'intérêt du pays, a fait grimper, si l'on veut, le taux d'intérêt du pays, depuis 1988, d'une façon faramineuse. On sait que ces taux d'intérêt imputent des charges additionnelles à la dette nationale, ce qu'il reconnaît, je pense, en avouant assez clairement qu'il a fait une recherche poussée sur le niveau de la dette depuis les dernières 10 années, et puis il reconnaît avec moi que depuis que son gouvernement a pris le pouvoir, il y a quatre ou cinq ans, ils ont doublé cette dette de quelque 150 milliards à plus de 300 milliards aujourd'hui.

Je voudrais demander au député si les taux d'intérêt qu'il a si bien défendus ou qu'il défend si mal, n'auront pas dans sa circonscription comme ailleurs un impact dévastateur sur les emprunts des petits commerçants, sur l'habitation résidentielle qu'il doit nécessairement appuyer, je pense bien, comme tout bon député et si, en